
Discussion du GAC sur la prochaine série du programme des nouveaux gTLD

Séances 9 et 10

Table des matières

Objectif de la séance	p.1	Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC	p.1	Situation actuelle et faits récents	p. 3	Principaux documents de référence	p. 8
---------------------------------------	-----	--	-----	---	------	---	------

Objectif de la séance

Les membres du GAC tiendront deux séances pour discuter des questions relatives à la prochaine série du programme des nouveaux gTLD et évaluer si les avis du GAC devraient être émis à l'ICANN79 sur les sujets prioritaires pour le GAC.

La première séance se concentrera sur une discussion du GAC sur le soutien aux candidats, y compris la livraison du rapport final du processus d'orientation de la GNSO pour le soutien aux candidats, suivie d'un document d'information adressé au GAC sur l'état d'avancement de l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) par l'organisation ICANN, y compris les développements récents et les prochaines étapes. La deuxième séance portera sur les questions de politique, y compris le cadre de mise en œuvre des engagements du registre liés au contenu dans le cadre du programme des nouveaux gTLD : Prochaine série, les questions ouvertes/en suspens en cours de discussion par le Conseil d'administration de l'ICANN et une mise à jour des membres du GAC participant à l'effort de la petite équipe Plus de la GNSO pour traiter ces questions avant une révision plus approfondie par le Conseil d'administration. Les membres du GAC discuteront également des avis potentiels du GAC et du texte du communiqué du GAC sur les questions prioritaires relatives aux nouveaux gTLD.

Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC

1. Les membres du GAC doivent envisager toute action en réponse aux décisions/actions récentes du Conseil d'administration sur les sujets prioritaires pour le GAC, comme indiqué dans la documentation suivante :
 - a. [Action du Conseil sur l'avis du GAC de l'ICANN78](#) (21 janvier 2024), en réponse au Communiqué de Hambourg de l'ICANN78, qui comprend les réponses aux avis du GAC et le suivi des avis précédents du GAC sur :
 - les gTLD génériques fermés ;

- la promotion d’une participation inclusive éclairée et significative à l’ICANN
- les politiques et procédures futures des gTLD - analyse coûts/bénéfices

- b.** [Aperçu des analyses des coûts et des bénéfices d’une prochaine série du programme des nouveaux gTLD](#) (22 janvier 2024) compilées par l’organisation ICANN en réponse au conseil de suivi du GAC à son avis d’Helsinki de l’ICANN56 notant qu’« *une analyse objective et indépendante des coûts et des bénéfices devrait être menée au préalable, en s’appuyant sur l’expérience et les résultats de la série récente*¹ ». Les membres du GAC discuteront de l’analyse des coûts et des bénéfices afin de déterminer si cela répond aux attentes du GAC.
- c.** [Fiche de suivi d’octobre 2023 : Procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) (26 octobre 2023), destinées à faciliter l’examen par le Conseil des recommandations, affirmations, affirmations avec modifications, et les directives de mise en œuvre (collectivement, les résultats) contenues dans le « [Rapport final sur le processus d’élaboration de politiques relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) » (rapport final) qui étaient énumérés dans la section « en attente » de la fiche de suivi de septembre 2023 : Procédures ultérieures (fiche de suivi de septembre 2023).
- d.** [Fiche de suivi du Conseil d’administration de septembre 2023 : Procédures pour des séries ultérieures \(SubPro PDP\)](#) (10 septembre 2023), fiche de suivi de septembre qui comprend les décisions du Conseil sur les recommandations en attente du groupe de travail du PDP SubPro, publiées en septembre. Veuillez noter que cette fiche de suivi ne remplace pas la fiche de suivi de mars 2023, mais doit être examinée parallèlement à la fiche de suivi de mars 2023 pour une image complète des actions du Conseil.
- e.** [Fiche de suivi du Conseil d’administration de mars 2023 : Procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) (16 mars 2023) (fiche de suivi de mars), destinées à faciliter la révision par le Conseil des recommandations, affirmations, affirmations avec modification et orientations de mise en œuvre (collectivement les « résultats ») contenues dans le [Rapport final sur le processus d’élaboration de politiques pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (Rapport final). La fiche de suivi comprend les décisions du Conseil sur :
- Les résultats que le Conseil d’administration adopte ;
 - Les résultats que le Conseil d’administration adopte ;
 - Les résultats que le Conseil d’administration adopte avec des clarifications approuvées par le conseil de la GNSO ; et
 - Les recommandations que le Conseil n’adopte pas pour le moment.

- 2.** Les membres du GAC discuteront du programme de soutien aux candidats et des prochaines étapes en préparation de la prochaine série de nouveaux gTLD.

¹ ICANN56 - Communiqué d’Helsinki : <https://gac.icann.org/contentMigrated/icann56-helsinki-communique>

3. Les membres du GAC discuteront d'un commentaire/d'une contribution du GAC sur le projet de [cadre de mise en œuvre pour les engagements de registre liés au contenu dans le programme des nouveaux gTLD :prochaine série](#) (5 décembre 2023), à fournir d'ici le 31 mars 2024.
4. Les membres du GAC reçoivent une mise à jour sur l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) et déterminent si un commentaire du GAC sur le premier commentaire public concernant le [langage proposé pour les sections préliminaires du Guide de candidature pour la prochaine série](#) est nécessaire.

Situation actuelle et faits récents

1. Faits récents

Le 16 mars 2023, le Conseil [a résolu](#) de demander à l'organisation ICANN de commencer la mise en œuvre de toutes les conclusions du rapport final détaillées dans la section A de la « [Fiche de suivi du PDP sur les procédures ultérieures](#) » (fiche de suivi de mars) et de mettre à disposition les ressources nécessaires à l'ouverture réussie et opportune de la prochaine série de nouveaux gTLD. Le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé quatre-vingt-dix-huit (98) recommandations contenues dans le rapport final sur le processus d'élaboration de politiques relatif aux procédures pour des séries ultérieures des nouveaux gTLD et a marqué les trente-huit (38) recommandations restantes comme étant « en attente ».

Le Conseil d'administration a également demandé à l'organisation ICANN de fournir un plan de mise en œuvre complet au Conseil d'administration au plus tard le 1er août 2023, contenant un plan de travail, des informations pertinentes pour le flux de développement de l'infrastructure, des échéanciers et les besoins en ressources prévus pour annoncer l'ouverture de la prochaine série de nouveaux gTLD. L'organisation ICANN a publié un [plan de mise en œuvre](#) pour ouvrir la prochaine série de candidatures aux nouveaux gTLD, et dans sa [résolution](#) approuvée le 27 juillet 2023, le Conseil d'administration a accusé réception du plan et a demandé à l'organisation ICANN de lui fournir régulièrement des informations sur ses progrès dans la mise en œuvre du programme, ainsi que de continuer à transmettre au comité des finances du Conseil d'administration des informations relatives aux demandes périodiques de financement de la mise en œuvre, à mesure que celle-ci progresse et franchit les étapes identifiées.

Le Conseil a engagé des discussions avec le conseil de la GNSO sur les points marqués comme « en attente », et à la suite de cette interaction, le conseil de la GNSO a transmis au Conseil d'administration les [recommandations en attente des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD - Déclaration de clarification du conseil de la GNSO](#) (Déclaration de clarification) du 5 septembre 2023, élaborées par la petite équipe SubPro du conseil de la GNSO pour répondre aux préoccupations du Conseil d'administration sur les résultats en attente. Le conseil de la GNSO a noté que la Déclaration de clarification devrait être lue comme complémentaire aux recommandations énoncées dans le rapport final et devrait être examinée conjointement avec les résultats aux fins de la mise en œuvre et de l'opération de la prochaine série des nouveaux gTLD.

À la suite du communiqué du GAC de l'ICANN77 et des préoccupations partagées du GAC concernant le thème 30 du rapport final du processus d'élaboration de politiques pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (rapport final du PDP SubPro), des avis du GAC et des alertes précoces du GAC, le GAC et le Conseil d'administration ont entamé une [discussion](#) le 28 juillet 2023. Le GAC et le Conseil d'administration se sont également penchés sur cette question lors de la [réunion](#) du groupe chargé des interactions entre le Conseil d'administration et le GAC (BGIG) du 20 septembre 2023.

En septembre 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié plusieurs documents d'intérêt pour le GAC concernant les nouveaux gTLD. Les sections pertinentes de ces documents sont résumées ci-dessous pour faciliter la consultation des membres du GAC.

Le 10 septembre 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié la [fiche de suivi de septembre 2023 :PDP pour les séries ultérieures](#), c'est-à-dire une fiche de suivi actualisée du Conseil d'administration sur les recommandations du groupe de travail du PDP SubPro marquées comme « en attente » dans la résolution du Conseil d'administration du 16 mars 2023.

Le Conseil d'administration a également publié le 10 septembre 2023 la [fiche de suivi du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN77](#), décrivant les décisions du Conseil d'administration suite à la publication de l'avis du GAC à l'ICANN77.

Le 21 septembre 2023, le Conseil d'administration a publié la [fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions importantes du GAC de l'ICANN77](#), décrivant ses commentaires et décisions sur les questions importantes du GAC de l'ICANN77 suite à l'interaction entre le Conseil et le GAC sur ce sujet.

Le Conseil d'administration a publié le 26 octobre 2023 la [fiche de suivi du Conseil d'administration d'octobre 2023 : procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#), décrivant les décisions du Conseil d'administration sur les recommandations en suspens du rapport final du groupe de travail du PDP SubPro. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a demandé au Président-directeur général par intérim de l'ICANN, ou à son ou ses délégués, d'initier et de faciliter une consultation de la communauté au niveau du Conseil d'administration avant de commencer le processus de mise en œuvre des engagements volontaires des opérateurs de registre / engagements d'intérêt public. Le but de cette consultation est de s'assurer que le [cadre](#) de mise en œuvre de ces recommandations reste conforme aux statuts constitutifs de l'ICANN. Le Conseil d'administration encourage l'achèvement de cette consultation au plus tard à l'ICANN79 afin de ne pas avoir d'incidence sur le calendrier global de mise en œuvre pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Cette consultation de la communauté devrait informer et aider le travail de l'organisation ICANN avec l'équipe de révision de la mise en œuvre du SubPro sur l'élaboration du Guide de candidature. Les membres du GAC examinent actuellement ce cadre et travaillent à l'élaboration de la contribution d'AMC au processus de consultation communautaire.

2. Questions de politique qui intéressent le GAC concernant la prochaine série de nouveaux gTLD

Les membres du GAC peuvent souhaiter examiner en détail la [fiche de suivi du Conseil d'administration d'octobre 2023 : procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#), et [action du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN78](#) (21 janvier 2024), en réponse au communiqué de Hambourg de l'ICANN78 visant à déterminer si une action du GAC devrait être abordée à l'ICANN79, soit par le biais d'un dialogue avec le Conseil d'administration de l'ICANN lors de la réunion bilatérale entre le GAC et le Conseil soit par l'émission d'un avis du GAC au Conseil d'administration.

En particulier, les membres du GAC peuvent souhaiter d'examiner si l'[aperçu des analyses des coûts et des bénéfices d'une prochaine série du programme des nouveaux gTLD](#) (22 janvier 2024) compilées par l'organisation ICANN en réponse à l'avis de suivi du GAC à son avis d'Helsinki de l'ICANN56 répond aux attentes du GAC, et de réfléchir à une réponse au Conseil d'administration de l'ICANN.

En outre, les membres du GAC peuvent souhaiter examiner le [cadre de mise en œuvre des engagements de registre liés au contenu](#) dans le programme des nouveaux gTLD : prochaine série pour déterminer si une contribution collective du GAC doit être soumise avant le 31 mars 2024. Les rédacteurs bénévoles du GAC incluent les États-Unis et le Royaume-Uni.

3. Processus d'orientation de la GNSO (GGP) sur le soutien aux candidats

Le 25 août 2022, le conseil de la GNSO [a approuvé](#) la demande d'ouverture du GGP afin de fournir des orientations supplémentaires pour soutenir les efforts éventuels de mise en œuvre du Programme de soutien aux candidats, comme recommandé dans le rapport final des SubPro. Le groupe de travail a ensuite été constitué et a commencé ses travaux en novembre 2022, conformément à son [plan de travail et à son calendrier](#).

Les membres du GAC nommés au GGP dans le cadre de l'effort de soutien aux candidats comprennent : l'Argentine, le Royaume-Uni et l'Union postale universelle.

Ses tâches comprennent la révision des informations historiques sur le soutien aux candidats, l'identification des experts techniques, l'élaboration de données, d'indicateurs et de mesures de réussite, et la création de méthodes d'attribution du soutien financier lorsque le financement est insuffisant pour tous les candidats qualifiés.

À l'issue de ses tâches, le groupe de travail a produit un [rapport initial sur les recommandations d'orientation de la GNSO](#), qui a fait l'objet de commentaires publics.

Le 25 septembre 2023, le GAC a soumis un [commentaire](#) au nom du comité où il signale son soutien à l'élaboration d'un programme fondamental de soutien aux candidats pour la prochaine série de nouveaux gTLD qui augmentera le nombre et la répartition géographique des candidatures provenant de régions sous-représentées ou faiblement desservies dans toutes les prochaines séries potentielles. Un tel résultat sera important pour le maintien de la crédibilité

mondiale de l'ICANN. Le GAC a en outre noté son soutien aux propositions visant à réduire sensiblement ou à éliminer les frais de candidature et les frais de registre actuels de l'ICANN qui couvriront suffisamment toutes ces demandes lors de la prochaine série, notant que sans une réduction substantielle ou sans un soutien financier pour les coûts de candidature attendus et les frais opérationnels permanents, de nombreux candidats potentiels des régions sous-représentées ou faiblement desservies ne pourront tout simplement pas présenter leur candidature en raison de la disponibilité historiquement limitée de capitaux pour les initiatives numériques ou relatives aux TIC. Le GAC a affirmé que le soutien non financier comme la sensibilisation, les services de renforcement des capacités et la formation est également un élément essentiel du programme de soutien aux candidats. Contribuer à la fourniture de services back-end peut également être approprié dans certains cas. Le comité a formulé un certain nombre de suggestions précises sur la façon dont certaines recommandations formulées dans le rapport initial pourraient être améliorées afin d'établir plus efficacement les bases d'un programme de soutien aux candidats solide et résilient.

Après l'analyse des commentaires publics et des délibérations supplémentaires, le groupe de travail élaborera un [rapport](#) final qui sera présenté à la considération du conseil de la GNSO et puis du Conseil d'administration de l'ICANN. Le [rapport final](#) a été soumis au conseil de la GNSO le 8 décembre 2023 et adopté par ledit conseil le 22 décembre 2023. À ce titre, le [rapport de recommandations du Conseil du GNSO](#) concernant l'adoption du rapport final a été soumis au Conseil d'administration de l'ICANN pour examen le 8 janvier 2024.

Le rapport final du GGP est également utilisé par la sous-piste de travail de l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) qui travaille à l'élaboration du manuel du programme de soutien aux candidats. De plus amples renseignements sur cette question sont fournis dans la section suivante du présent document d'information.

4. Équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)

L'**équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)** des procédures pour des séries ultérieures a commencé ses travaux en mai 2023 et devrait rédiger le prochain Guide de candidature en vue de la prochaine série de nouveaux gTLD . Le GAC a nommé un représentant et un suppléant pour participer au processus, fournir des commentaires à l'IRT et faire rapport au comité élargi sur les domaines d'importance pour le GAC. Les membres du GAC nommés à l'IRT sont : Le Canada (représentant) et le Royaume-Uni (suppléant). L'organisation ICANN a présenté un [Plan de mise en œuvre](#) préliminaire pour la contribution de l'équipe de révision de la mise en œuvre, y compris les quatre-vingt-dix-huit recommandations du rapport final du groupe de travail du PDP SubPro et intègre une approche progressive prenant en compte plusieurs facteurs, y compris la disponibilité des ressources internes et de la SME et les interdépendances sur les différents flux. La mise en œuvre des trente-huit résultats actuellement « en attente », conformément à la résolution du Conseil d'administration de mars 2023, sera intégrée dans le travail de mise en œuvre si et quand ces résultats auront été approuvés par le Conseil d'administration de l'ICANN. Le plan de mise en œuvre prévoit actuellement un calendrier de 15- 24 mois pour la rédaction du Guide de candidature, avec le soutien de l'IRT.

Depuis l'ICANN78, l'IRT s'est réunie environ 22 fois et se réunira en personne à trois reprises lors de l'ICANN79. Les sujets abordés à ce jour comprennent les sujets suivants :

- Thème 2 Prévisibilité
- Thème 8 Conflit d'intérêts
- Thème 11 Acceptation universelle
- Thème 10 Liberté d'expression des candidats
- Thème 12 Soutien aux candidats
- Thème 21 Noms réservés
- Thème 21a Noms géographiques
- Thème 24 Similarité de chaînes

Le 1er février 2024, l'IRT a publié une [première procédure de commentaires publics](#) dans une série de procédures qui solliciteront les commentaires de la communauté de l'ICANN sur le texte proposé pour le Guide de candidature (AGB) pour le programme des nouveaux gTLD : prochaine série. La date limite pour les commentaires est le 19 mars 2024. Le GAC discutera à l'ICANN79, au cours des séances sur les nouveaux gTLD, de la possibilité de soumettre un commentaire collectif du GAC.

Dans cette première procédure, l'organisation ICANN a publié les sections préliminaires suivantes de l'AGB :

- Cadre de prévisibilité (sur la base des résultats du thème 2 du rapport final) ;
- Code de conduite et lignes directrices sur les conflits d'intérêts (sur la base des résultats du thème 8 du rapport final) ;
- Processus relatif aux conflits d'intérêts pour les fournisseurs et les sous-traitants (sur la base des résultats du thème 8 du rapport final) ;
- Liberté d'expression du candidat (sur la base des résultats du thème 10 du rapport final) ;
- Acceptation universelle (sur la base des résultats du thème 11 du rapport final) ;
- Noms réservés et bloqués (sur la base des résultats du thème 21 du rapport final) ;
- Noms géographiques

Plus précisément, l'organisation ICANN recherche des commentaires de la communauté sur la compatibilité du langage proposé avec les résultats du rapport final sur les procédures ultérieures (SubPro) pertinentes. Il convient de noter que le langage proposé a été élaboré en collaboration avec l'[équipe de révision de la mise en œuvre des procédures ultérieures](#).

De plus, une sous-piste de l'IRT est responsable de l'élaboration du **Manuel du programme de soutien aux candidats**. Cette sous-piste a publié un projet de manuel du programme de soutien aux candidats (ASP) pour consultation publique, les commentaires devant être présentés avant le 2 avril 2024. Les membres du GAC doivent discuter de la possibilité de soumettre une réponse collective du GAC à cette instance. Le manuel ASP explique étape par étape comment déposer une demande de soutien et contient des informations sur le processus de candidature, les critères d'évaluation et les délais associés. Le manuel fait partie des efforts de l'ICANN pour mettre en œuvre les recommandations politiques sur le thème 17 : Soutien au candidat pour le [rapport final](#)

[sur le processus d'élaboration de politiques pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) tout en tenant compte de l'examen en cours par le Conseil d'administration des orientations fournies par le [processus d'orientation de la GNSO \(GGP\) pour le soutien au candidat](#).

Avant l'ouverture de cette consultation publique, l'organisation ICANN a travaillé avec l'équipe de révision de la mise en œuvre des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD afin de mettre au point la version préliminaire du manuel ASP conformément aux recommandations de politique relatives au soutien aux candidats et aux orientations du GGP relatives à l'ASP en cours d'examen.

De plus amples informations de l'IRT, ainsi que les enregistrements des réunions et d'autres documents sont disponibles [ici](#).

Principaux documents de référence

- [Version préliminaire du programme des nouveaux gTLD : Manuel de soutien aux candidats pour la prochaine série](#) (12 février 2024)
- [Action du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN78](#) (21 janvier 2024)
- [Aperçu des analyses des coûts et des bénéfices d'une prochaine série du programme des nouveaux gTLD](#) (22 janvier 2024)
- [Rapport final du processus d'orientation de la GNSO \(GGP\) pour la recommandation d'orientation du soutien aux candidats](#) (8 décembre 2023)
- [Cadre de mise en œuvre des engagements du registre lié au contenu dans le cadre du programme des nouveaux gTLD : prochaine série](#) (5 décembre 2023)
- [ICANN78 - Communiqué du GAC de Hambourg](#) (30 octobre 2023)
- [Fiche de suivi d'octobre 2023 : procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) (26 octobre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration de septembre 2023 : procédures pour des séries ultérieures](#) (10 septembre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN77](#) (10 septembre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance pour le GAC à l'ICANN77](#) (21 septembre 2023)
- [Fiche de suivi : procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) - 16 mars 2023
- [Communiqué du GAC de l'ICANN77](#) - 20 juin 2023

- [Évaluation de la conception opérationnelle relative aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) - 12 décembre 2022
- [Commentaire collectif consensuel du GAC](#) (1er juin 2021) sur les conclusions finales de la GNSO sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD à des fins d'examen par le Conseil d'administration de l'ICANN.
- [Rapport final du Groupe de travail chargé du PDP concernant des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) - 1er février 2021

Informations complémentaires

- Document de contexte de la politique du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD : <https://gac.icann.org/briefing-materials/public/gac-policy-background-new-gtlds-subsequent-rounds.pdf>

Gestion des documents

Titre	Séance d'information du GAC de l'ICANN79 - Discussion du GAC sur la prochaine série du programme des nouveaux gTLD
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 20 février 2024